

# Rapport d'activités 2019

## - ASBL F41 -



# PLAN DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ASBL F41 - 2019

1. INTRODUCTION.....	p.3
2. LES INSTANCES DE L'ASBL F41.....	p.4
2.1. « L'Assemblée Générale ».....	p.4
2.2. « Le Conseil d'Administration ».....	p.4
2.3. « Délégué·e à la gestion journalière » et « Représentant·e légal·e »	p.5
2.4. « Structure de l'ASBL F41 ».....	p.6
3. LES ACTIVITÉS.....	p.7
3.1. « Mon Parcours en Question(s)... ».....	p.7
3.2. « L'Insertion en Question(s)... ».....	p.9
3.3. « Les collaborations extérieures».....	p.10
3.4. « Les projets soutenus ».....	p.12
4. LES PARTENAIRES DE L'ASBL F41.....	p.14
4.1. « La Coordination Générale Saint-Léonard ».....	p.14
4.2. « Le Cripel ».....	p.14
4.3. « CALIF ».....	p.14
4.4. « La CODEF ».....	p.15
4.5. « L'ACACIA ».....	p.15
4.6. « Le GRESEA ».....	p.15
5. LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET SPONSORINGS.....	p.16
5.1. « Le Service Public de Wallonie ».....	p.16
5.2. « Arcicom SPRL ».....	p.16
5.3. « Microbus ASBL ».....	p.16
6. LES PERSPECTIVES DE POUR 2020.....	p.17
7. LE BILAN DES COMPTES.....	p.18-24

## I. INTRODUCTION :

Créée en janvier 2016, notre association a pour but de proposer des projets alternatifs destinés prioritairement à un public adulte dans une optique d'émancipation individuelle et collective.

En 2019, nous y avons développé 4 types d'activités :

- L'animation pédagogique « Mon Parcours en Question(s)... ».
- Le cycle de formation « L'Insertion en Question(s)... ».
- Le développement et l'animation de divers projets en partenariat.
- Le soutien à différents collectifs.

Au-delà de nos activités, 2019 fut une grande année pour nous !

En effet, durant le premier quadrimestre de l'année, nous avons reçu un financement structurel de la Région Wallonne nous permettant d'engager, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019, les deux travailleuses : Mona CORNÉLIS à 4/5 temps et Nathalie REMY à temps plein.

## 2. LES INSTANCES DE L'ASBL F41 :

### 2.1. « L'Assemblée Générale »

#### **A démissionné :**

MARCHIONE Maurizio : membre fondateur et effectif.

#### **Ont changé de statut :**

NODIN Christie : était membre adhérent et est devenu membre effectif.

PRÉVOT Timothy : était membre adhérent et est devenu membre effectif.

#### **Ont gardé le même statut :**

BAPTISTE Muriel : membre fondatrice et effective.

CORNÉLIS Mona : membre effective.

JENNES Kristel : membre fondatrice et effective.

LETERME Cédric : membre fondateur et effectif.

REMY Nathalie : membre fondatrice et effective.

VRIAMONT Isabelle : membre fondatrice et effective.

#### **Est devenue membre :**

MARTIN Stéphanie : membre adhérente.

### 2.2. « Le Conseil d'Administration »

#### **N'ont pas renouvelé leur mandat de 2018 :**

BAPTISTE Muriel

JENNES Kristel

MARCHIONE Maurizio

VRIAMONT Isabelle

**Ont renouvelé leur mandat de 2018 :**

CORNÉLIS Mona

LETERME Cédric

REMY Nathalie

**A été nommé en 2019 :**

NODIN Christie

**2.3. « Délégué·e à la gestion journalière » et « Représentant·e légal·e »**

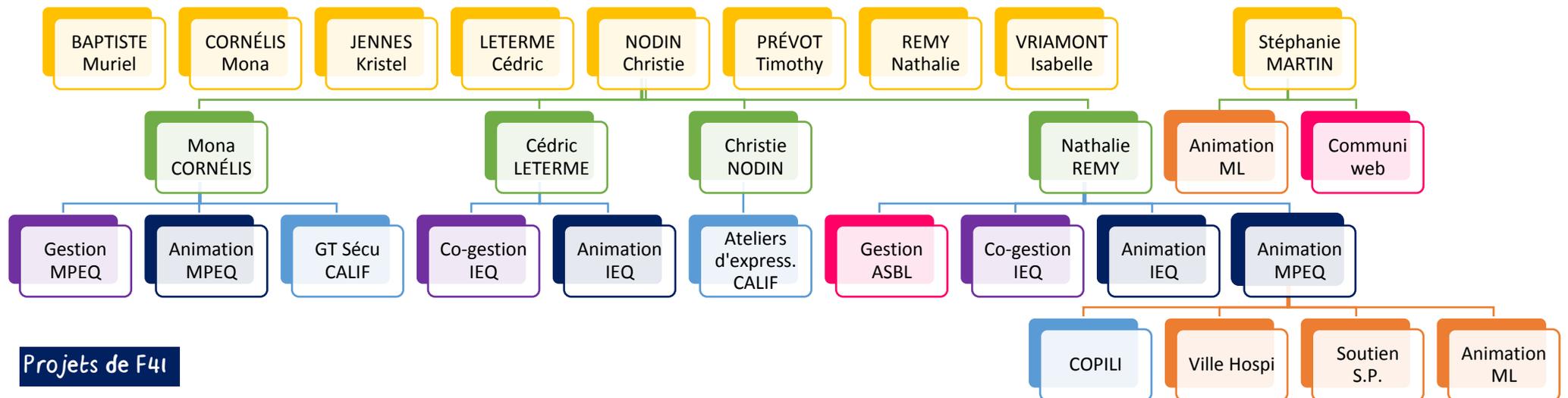
**A renouvelé son mandat de 2018 :**

REMY Nathalie

## 2.4. « Structure de l'ASBL F41 »

Assemblée Générale

Conseil d'Administration



Projets de F41

Projets en partenariat

Projets soutenus

Gestion de projets

Gestion de l'ASBL

### 3. LES ACTIVITÉS :

#### 3.1. « Mon Parcours en Question(s)... »



#### **Thématique :**

Selon les chiffres officiels, 201 964 personnes en Wallonie sont « demandeur·euse·s d'emploi inoccupé·e·s »... (source : [www.leforem.be](http://www.leforem.be), décembre 2019)

Mais au fait... Que veut dire « être inscrit·e comme demandeur·euse d'emploi », « suivre un parcours d'insertion », « accéder au marché de l'emploi » ?

Et surtout...

Quel processus existe-t-il derrière la démarche administrative de l'inscription ? Quelles institutions encadrent l'insertion des demandeur·euse·s d'emploi ? Comment est organisée l'insertion ? Qui la pense et la met en place ? Dans quel contexte politique, social et économique s'inscrit-elle et avec quels enjeux ?

Ce sont ces questions que l'animation pédagogique, « Mon Parcours en Question(s)... », aborde avec les participant·e·s.

#### **Public :**

- Demandeur·euse·s d'emploi :

Toute personne déjà ou prochainement inscrite comme demandeur·euse d'emploi, par l'intermédiaire de la structure qui l'accompagne ou de manière isolée.

- Travailleur·euse·s en lien avec l'insertion :

Tout·e professionnel·le en lien avec l'insertion socioprofessionnelle qui désire, seul·e ou avec son équipe, découvrir le parcours et les thématiques qui y sont traitées.

#### **En pratique :**

L'animation s'adresse à un groupe de 15 participant·e·s maximum (6 minimum), accompagné de l'animateur·rice de l'ASBL F41 et éventuellement d'un·e référent·e de la structure participante.

L'animation dure une journée et comprend :

- Un parcours pédestre dans Liège constitué de 15 arrêts symboliques, entrecoupé de moments d'échanges, débutant en face du FOREM et se terminant au-dessus de la Montagne de Bueren.
- Un support audio, l'audioguide, permettant aux participant·e·s d'écouter, durant le parcours, les thématiques de l'animation dans la langue de leur choix. Actuellement nous proposons 3 langues : le français – l'anglais – l'arabe.
- Un moment d'échange autour d'une restauration au sein de la cafétéria « L'ESCALE », émanation du CISP « L'Acacia ASBL », à l'intérieur de la « Cité Miroir ».
- Une animation ludique.
- Une évaluation/débriefing de la journée d'animation.

### **Objectifs :**

- Informer sur la thématique de l'insertion des demandeur·euse·s d'emploi.
- Échanger sur son parcours d'insertion.
- Questionner l'insertion.
- S'intégrer comme population étrangère et/ou d'origine étrangère.
- Développer sa mobilité.
- Dynamiser son groupe.

### **Résultats :**

- 56 journées d'animation.
- 600 participant·e·s (soit un chiffre quatre fois supérieur à ce qui avait été estimé en 2017).
- 45% de groupes « ISP », 43% de groupes « Alpha / FLE / FIC / AOC », 6% de groupes de demandeurs d'asile de la Croix-Rouge, 4% de groupes de volontaires, 2% de groupes d'étudiants.
- 53% de femmes, 47% d'hommes.
- 26% de personnes de 15-25 ans, 35% de personnes de 26-35 ans, 21% de personnes de 36-45 ans, 16% de personnes de 46-60 ans, 2% de personnes de plus de 60 ans.
- 51% de nationalités hors-européennes, 45% de nationalités belges et 4% de nationalités européennes.
- Les 3 origines, hors origine belge, les plus rencontrées sont : l'origine marocaine, l'origine syrienne et l'origine irakienne.

### 3.2. « L'Insertion en Question(s)... »

Une formation pour les travailleur·euse·s sociaux·ales en lien avec l'insertion socioprofessionnelle.



#### **Thématique :**

Quels sont les objectifs poursuivis par l'insertion socioprofessionnelle ?  
Comment ont-ils évolué ou devraient-ils évoluer compte tenu du contexte économique et politique actuel ?  
Qu'en est-il des moyens mobilisés pour les atteindre ?

Voici quelques-unes des questions traitées dans le cadre du cycle de formation « L'Insertion en Question(s)... » consacré à une mise en perspective critique de l'insertion socioprofessionnelle.

#### **En pratique :**

La formation se déroule en trois séances d'une journée :

1. « Insérer dans quoi ? » – État des lieux du marché du travail et des politiques de l'emploi aujourd'hui.
2. « Insérer pourquoi ? » – Insérer par le travail ou pour l'emploi ?
3. « Insérer comment ? » – Passé, présent et futur de l'insertion socioprofessionnelle.

#### **Public :**

La formation s'adresse :

- soit à des travailleur·euse·s de structures différentes qui se retrouvent au sein d'un même cycle de formation organisés par l'ASBL F41 ;
- soit à des travailleur·euse·s d'une même structure qui désirent s'interroger, en équipe, à l'intérieur de leur institution, sur des questions relatives à l'insertion socioprofessionnelle.

#### **Objectifs :**

Destiné en priorité aux travailleur·euse·s sociaux·ales en lien avec l'insertion, ce cycle, organisé en partenariat avec le GRESEA (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative), vise à leur offrir des outils théoriques et méthodologiques leur

permettant de prendre du recul par rapport à leur pratique professionnelle en la (re)situant notamment dans un contexte politique, social, historique et économique, plus large.

### **Résultats :**

- 2 cycles de formation.
- 1 séminaire.
- 27 participant·e·s.

### 3.3. « Les collaborations extérieures »

#### « Le COPILI »



### **Concept :**

À l'initiative du ministère wallon de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances et de la Fonction publique, les ILI's (les Initiatives locales d'Intégration) ont été invitées à se structurer, parallèlement aux CRI (Centres Régionaux d'Intégration) et indépendamment d'eux.

Dans cette dynamique et en parallèle avec les suites du rassemblement du secteur de l'intégration, un comité de pilotage du secteur de l'intégration a été mis sur pied.

Ses missions :

- initier une structure de représentation et de défense du secteur de l'intégration ;
- s'inscrire dans la réalité des différents acteurs et publics concernés par l'intégration ;
- se poser en interlocuteur auprès des pouvoirs publics ;
- coopter des personnes au comité d'accompagnement ;
- réfléchir à son organisation en termes de ressources humaines et matérielles.

### **Apport :**

L'ASBL F41 a contribué à la mise en place du comité de pilotage en :

- participant à l'ensemble des réunions de bureau et plénières ;
- préparant et en co-animant les diverses réunions ;
- s'impliquant dans la construction de la structure.

## « GT Sécurité Sociale »

### **Concept :**

Lorsque nous sommes formateur·rices en ISP, comment aborder le sujet de la sécurité sociale avec les bénéficiaires ? Comment approcher les notions de sécurité sociale et de protection sociale en Belgique et en Wallonie ? Comment la sécurité sociale fonctionne-t-elle aujourd'hui ? Les règles ont-elles changé ?

Durant l'année 2019, un groupe de travail « GT Sécurité sociale », organisé au sein de « CALIF », a planché sur cette thématique. Son but a été de soumettre, aux professionnel·le·s de l'ISP, des ressources pédagogiques variées pouvant être utiles dans le cadre de leurs modules de formation.

Au-delà du portefeuille de ressources documentaires et méthodologiques où chaque support pédagogique est détaillé sur une fiche descriptive, ce « GT » a organisé un salon, en décembre 2019, pour présenter les diverses activités en lien avec la thématique de la sécurité sociale.

### **Apport :**

L'ASBL F41 a collaboré au projet en :

- participant à toutes les réunions du « GT » ;
- intervenant dans la rédaction du portefeuille de ressources ;
- préparant et en animant le salon.

## « Ateliers d'expression »

### **Concept :**

En partenariat avec « CALIF » et son groupe de travail « L'ISP Citoyenne », L'ASBL F41 a accueilli, 3 journées, 25 stagiaires en insertion socioprofessionnelle, émanant de 3 centres de formation, afin de préparer une intervention lors du débat politique du 30 avril 2019. Ce travail a mené à la création d'une page Facebook dont le but est de rassembler les « Demandeur·euse·s d'Emploi Engagé·e·s de Belgique ».

... « *Nous ne sommes pas responsables de la crise de l'emploi. Nous ne sommes pas responsables des mesures d'austérité. Cependant, nous subissons l'activation, les contrôles et les expulsions. Nous ne sommes pas des fraudeuses ni des fraudeurs. Nous ne sommes que la*



*partie visible de l'iceberg d'une société malade. Aujourd'hui, nous sommes en droit de nous demander à qui profite cette crise et toutes ces mesures. »...*

### **Apport :**

L'ASBL F41 a participé à la mise en place du projet en :

- co-mobilisant les différents centres et leurs stagiaires ;
- préparant et en animant les divers ateliers ;
- soutenant l'organisation de la mise en place de la suite du projet.

### **3.4. « Les projets soutenus »**

#### **« Collectif Migrations Libres »**



Migrations Libres est un collectif liégeois réunissant des citoyen·ne·s, soutenu par des associations, menant des actions de solidarité envers et avec les migrant·e·s. Deux fois par mois, durant 4 jours, Migrations Libres organise l'hébergement collectif d'une dizaine de personnes sur Liège.

Depuis la création du collectif, l'ASBL F41 soutient le projet en contribuant aux différents accueils, en participant à certains groupes de travail, et en proposant des activités et animations diverses aux personnes hébergées.

#### **« Collectif Liège - Ville Hospitalière »**



Le 27 novembre 2017, porté par des associations et citoyen·ne·s, la commune de Liège signe la motion et devient une ville hospitalière. Elle s'engage, dès lors, à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut. Elle facilite les démarches pour tou·te·s les migrant·e·s : les demandeur·euse·s d'asile, donc, mais aussi les autres personnes en situation parfois plus précaire encore, comme les sans-papiers. Elle s'engage à minima à deux niveaux : sensibiliser sa population aux questions migratoires, et améliorer concrètement l'accueil des migrant·e·s dans le respect des droits. Une commune hospitalière s'engage, à son échelle, pour une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et les valeurs de solidarité.

Fin 2018, l'ASBL F41 a rejoint le collectif afin de faciliter l'accès aux formations aux personnes migrantes avec ou sans-papiers. En 2019, l'ASBL F41 a rédigé un dossier, « United Migrants », dont l'objectif est que la Ville finance, en partenariat avec les centres de formation, la présence, en formation, de personnes sans-papiers. Ce projet, présenté 3 fois devant le Bourgmestre de la Ville de Liège, réunit 4 partenaires : « CALIF », « Work'Inn ASBL », « Le Monde des Possibles » et « F41 ». Le dossier est actuellement toujours en cours.

### « Collectif de soutien aux sans-papiers de Liège »



Dans le contexte des élections fédérales et régionales de mai 2019, un « Collectif de soutien aux personnes sans-papiers » a vu le jour. Composé d'associations et de citoyen·ne·s engagé·e·s, ses membres ont rencontré la plupart des partis politiques afin de discuter de leurs 5 revendications. L'idée était que celles-ci puissent apparaître dans les différents programmes politiques. Aujourd'hui, le collectif continue son travail post-électoral afin de veiller à ce que les promesses pré-électorales puissent se tenir.

L'ASBL F41 a soutenu le collectif de janvier à juin 2019, partageant, notamment, certaines rencontres avec les partis politiques.

## 4. LES PARTENAIRES DE L'ASBL F41 :

### 4.1. « La Coordination Générale Saint-Léonard »



Rassemblant une trentaine d'associations et d'institutions, la Coordination Générale Saint-Léonard se veut être une force dans le quartier. Elle y développe un esprit interculturel, de convivialité et d'échanges à des niveaux divers dans le but de combattre l'exclusion sociale et culturelle. Depuis le 14 octobre 2016, l'ASBL F41 en est membre.

### 4.2. « Le Cripel »



Les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) sont des organes agréés par le Gouvernement wallon. Ils couvrent l'ensemble du territoire wallon et sont au nombre de huit. Le Centre Régional d'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère de Liège – CRIPEL couvre les 55 communes des arrondissements de Liège, de Huy et de Waremme. Partenaire du « CRIPEL », l'ASBL F41 participe à la mise en œuvre du Plan Local d'Intégration, notamment par sa participation aux plateformes « Interculturalité », « ISP » et « Citoyenneté ». Le CRIPEL est également partenaire de l'ASBL F41 sur le projet « Mon Parcours en Question(s)... » en prenant en charge les impressions des feuillets pédagogiques pour tou·te·s les participant·e·s et en mettant à disposition une animation ludique réalisée avec les groupes sur certains temps de midi.

### 4.3. « CALIF »



Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation, l'ASBL CALIF regroupe, dans un esprit pluraliste, des associations et des services ayant en commun l'orientation, la formation et l'insertion socioprofessionnelle. Elle œuvre en réseau avec comme but de mutualiser des moyens pour professionnaliser le secteur de l'ISP avec les acteur·rice·s locaux·ales. CALIF regroupe 49 membres. Depuis le 16 octobre 2018, l'ASBL F41 en est membre.

#### 4.4. « La CODEF »



La Coordination de Défense des Services Sociaux et Culturels est une fédération reconnue comme organisation représentative. La CODEF informe, représente et défend les ASBL de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle regroupe, dans un esprit pluraliste et indépendant, des représentant·e·s des employeur·euse·s d'ASBL dont la mission est d'assurer à la population des services d'intérêt général. Elle regroupe plus de 360 associations, ce qui représente près de 3000 travailleur·euse·s sur tout le territoire de la fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis novembre 2018, l'ASBL F41 en est membre.

#### 4.5. « L'ACACIA »



L'Acacia ASBL est un Centre d'Insertion Socioprofessionnelle agréé par la Région Wallonne. Chaque année, elle accueille une soixantaine de demandeur·euse·s d'emploi qui suivent environ 27 500 heures de formation. Tout au long de leur formation, des personnes peu qualifiées acquièrent des compétences et des savoirs nécessaires aux exigences professionnelles des métiers de l'HORECA. Avec ses sites situés à Seraing et à Liège, l'association accueille une moyenne de 100 couverts par jour, grâce auxquels les stagiaires expérimentent, en conditions réelles, leur futur emploi. L'Acacia ASBL est partenaire de l'ASBL F41 en accueillant, au sein de son émanation « L'ESCALE cafétéria », les groupes de participant·e·s des animations « Mon Parcours en Question(s)... » pour la restauration de midi.

#### 4.6. « Le GRESEA »



Le GRESEA (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative) est né en 1978 de la rencontre de responsables d'organisations non gouvernementales de développement, de syndicalistes et d'universitaires. Axée sur l'économie internationale, sa recherche a porté notamment sur les filières de production, sur les nouvelles technologies de l'information, sur la dette du Tiers-Monde, ou encore sur l'émergence des marchés communs régionaux. En été 2019, le GRESEA est devenu le partenaire de l'ASBL F41 sur la formation « l'Insertion en Question(s)... ».

## 5. LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET SPONSORINGS :

### 5.1. « Le Service Public de Wallonie »



Le Service Public de Wallonie considère que le développement d'une société harmonieuse et prospère doit viser à ce que chacun·e de ses membres puisse participer à la vie économique, sociale, culturelle et citoyenne. L'arrivée de personnes étrangères implique des interactions entre populations d'origines et de cultures différentes. Elles nécessitent une prise en compte spécifique par une politique dynamique impliquant de multiples partenaires en vue d'une intégration réussie. Depuis le 1er décembre 2017, le SPW subventionne les frais de fonctionnement liés au projet « Mon Parcours en Question(s)... », projet d'« Initiative Locale d'Intégration ».

### 5.2. « Arcicom SPRL »



« Arcicom SPRL » est une société de confection, de vente et de location d'audioguides et d'audiophones. Elle réalise, avec ses client·e·s, les visites guidées de musées, d'expositions et de portes ouvertes d'entreprises. Elle intervient comme sponsor dans le projet « Mon Parcours en Question(s)... », en mettant à disposition gratuitement 30 audioguides, le coaching écriture du texte initial ainsi que les travaux de studio et de transfert dans les appareils.

### 5.3. « Microbus ASBL »



« Microbus ASBL » est un centre de formation et de ressources pédagogiques dont les technologies émergentes sont le fil conducteur des différents programmes. Elle s'adresse aussi bien aux demandeur·euse·s d'emploi qu'aux professionnel·le·s. Depuis 2018, « Microbus ASBL » sponsorise l'ASBL F41 en fournissant l'ensemble des impressions pour la formation « L'insertion en Question(s)... » et la « Formation à l'Intégration Citoyenne ». En 2019, « Microbus ASBL » a fait don à l'ASBL F41 de toute une partie de son matériel de bureau et continue à soutenir régulièrement les actions de F41 selon l'évolution du contexte.

## 6. LES PERSPECTIVES POUR 2020 :

La première chose que nous souhaitons continuer, en 2020, est le développement de nos activités ! Nous ambitionnons de mener à bien notre première « Formation à l'Intégration Citoyenne » et développer davantage notre offre de formations pour les professionnel-le-s.

Ensuite, nous aspirons, en 2020, à établir nos activités et nos bureaux dans un lieu fixe. L'emménagement dans un local accentuera notre visibilité et crédibilité auprès de nos publics et partenaires et renforcera notre cohésion et dynamique d'équipe.

Enfin, nous désirons pérenniser nos deux emplois. La stabilité dans la rémunération de nos salaires nous permettra de développer et de finaliser certains de nos autres projets...

## 7. LE BILAN DES COMPTES :

Voir les feuilles ci-après.

Valeurs EUR

	Codes	**/2019 - 12/2019
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	20	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	21/28	
I. Immobilisations incorporelles	21	
II. Immobilisations corporelles	22/27	
A. Terrains et constructions	22	
B. Installations, machines et outillage	23	
C. Mobilier et matériel roulant	24	
D. Location-financement et droits similaires	25	
E. Autres immobilisations corporelles	26	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	
III. Immobilisations financières	28	
A. Entreprises liées	280/1	
1. Participations	280	
2. Créances	281	
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	
1. Participations	282	
2. Créances	283	
C. Autres immobilisations financières	284/8	
1. Actions et parts	284	
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	29/58	<b>63 488,85</b>
IV. Créances à plus d'un an	29	
A. Créances commerciales	290	
B. Autres créances	291	
V. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	
A. Stocks	30/36	
1. Approvisionnements	30/31	
2. En-cours de fabrication	32	
3. Produits finis	33	
4. Marchandises	34	
5. Immeubles destinés à la vente	35	
6. Acomptes versés	36	
B. Commandes en cours d'exécution	37	
VI. Créances à un an au plus	40/41	<b>218,96</b>
A. Créances commerciales	40	
B. Autres créances	41	218,96
416900 Autres créances diverses	41	218,96
VII. Placements de trésorerie	50/53	
A. Actions propres	50	
B. Autres placements	51/53	
VIII. Valeurs disponibles	54/58	<b>63 269,89</b>
550000 FINTRO VUE BE14 1430 9609 6183	54/58	63 269,89
IX. Comptes de régularisation	490/1	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>63 488,85</b>

Valeurs EUR

	Codes	**/2019 - 12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	10/15	5 512,79
<b>I. Capital</b>	10	
A. Capital souscrit	100	
B. Capital non appelé	101	
<b>II. Primes d'émission</b>	11	
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>	12	
<b>IV. Réserves</b>	13	
A. Réserve légale	130	
B. Réserves indisponibles	131	
1. Pour actions propres	1310	
2. Autres	1311	
C. Réserves immunisées	132	
D. Réserves disponibles	133	
<b>V. Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	14	5 512,79
140000 Bénéfice reporté	14	5 512,79
<b>VI. Subsidés en capital</b>	15	
<b>VII. Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>	19	
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		
	16	
<b>VIII. A. Provisions pour risques et charges</b>	160/5	
1. Pensions et obligations similaires	160	
2. Charges fiscales	161	
3. Grosses réparations et gros entretien	162	
4. Obligations environnementales	163	
5. Autres risques et charges	164/5	
<b>B. Impôts différés</b>	168	
<b>DETTES</b>		
	17/49	57 976,06
<b>IX. Dettes à plus d'un an</b>	17	
A. Dettes financières	170/4	
1. Emprunts subordonnés	170	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171	
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	
4. Etablissements de crédit	173	
5. Autres emprunts	174	
B. Dettes commerciales	175	
1. Fournisseurs	1750	
2. Effets à payer	1751	
C. Acomptes reçus sur commandes	176	
D. Autres dettes	178/9	
<b>X. Dettes à un an au plus</b>	42/48	2 613,56
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
B. Dettes financières	43	
1. Etablissements de crédit	430/8	
2. Autres emprunts	439	
C. Dettes commerciales	44	
1. Fournisseurs	440/4	
2. Effets à payer	441	
D. Acomptes reçus sur commandes	46	

Valeurs EUR

	Codes	**/2019 - 12/2019
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2 563,56
1. Impôts	450/3	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	2 563,56
456000 Pécule de vacances	454/9	2 563,56
F. Autres dettes	47/48	50,00
488000 Cautionnements reçus en numéraire	47/48	50,00
XI. Comptes de régularisation	492/3	55 362,50
493000 Subsidés à reporter	492/3	55 362,50
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>63 488,85</b>

## Valeurs EUR

	Codes	**/2019 - 12/2019
<b>I. Ventes et prestations</b>	<b>70/76A</b>	<b>70 706,01</b>
A. Chiffre d'affaires	70	15 865,00
700000 Formation L'insertion en Question(s)	70	5 640,00
700100 Formation Mon Parcours en Question(s)	70	8 505,00
700300 Ventes diverses	70	1 720,00
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +,	71	
C. Production immobilisée	72	51 737,50
736100 Subsidés SPW	72	51 737,50
D. Autres produits d'exploitation	74	3 103,51
743900 Récup Pr. Prof.	74	103,51
744100 Salaire net payé par tiers - Impulsion	74	3 000,00
E. Produits d'exploitation non récurrents	76A	
<b>II. Coût des ventes et prestations</b>	<b>60/66A</b>	<b>67 237,74</b>
A. Approvisionnements et marchandises	60	
1. Achats	600/8	
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	
B. Services et biens divers	61	17 423,33
611140 Parking	61	419,05
611210 Location non permanente salle	61	2 121,29
612140 Carburant (Matériel roulant)	61	326,41
612420 Fournitures de bureau diverses	61	1 360,10
612450 Petits matériels non amort.	61	2 404,96
612510 GSM	61	633,47
612520 Internet, site, hébergement, mail box	61	27,83
612550 Timbres poste	61	15,07
613210 Honoraires comptable	61	1 149,00
613220 Secrétariat social	61	1 064,91
613290 Autres honoraires	61	63,53
615100 Voyages, déplacements	61	89,20
615110 Frais de représentation	61	48,00
615120 Participation à des cours, ateliers	61	469,90
615310 Insertions au Moniteur et média	61	129,35
615420 Cotisations groupement professionnels	61	145,00
615500 Dons, lib., coti. ass. nn-prof.	61	1 800,00
616600 Frais de restaurant	61	37,70
616650 Frais de cantine	61	4 977,66
616800 Cadeaux et obligations clientèle	61	140,90
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	49 814,41
620200 Rémunérations - Employés	62	37 951,46
620220 Employés - pécules de vacances	62	3 453,58
621020 Cotisations ONSS sur salaires - employés	62	5 066,43
623000 Assurance-loi, RC & chemin du travail	62	779,38
625000 Dotation provision PV	62	2 563,56
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +,	631/4	
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	
G. Autres charges d'exploitation	640/8	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	
I. Charges d'exploitation non récurrentes	66A	
<b>III. Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	<b>9901</b>	<b>3 468,27</b>

## Valeurs EUR

	Codes	**/2019 - 12/2019
<b>IV. Produits financiers</b>	75/76B	
A. Produits financiers récurrents	75	
1. Produits des immobilisations financières	750	
2. Produits des actifs circulants	751	
3. Autres produits financiers	752/9	
B. Produits financiers non récurrents	76B	
<b>V. Charges financières</b>	65/66B	<b>69,00</b>
A. Charges financières récurrentes	65	69,00
1. Charges des dettes	650	
2. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -)	651	
3. Autres charges financières	652/9	69,00
659000 Frais bancaires	652/9	69,00
B. Charges financières non récurrentes	66B	
<b>VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	9903	<b>3 399,27</b>
<b>VII. Prélèvements sur les impôts différés</b>	780	
<b>VIII. Transfert aux impôts différés</b>	680	
<b>IX. Impôts sur le résultat</b>	67/77	
A. Impôts	670/3	
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	
<b>X. Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	9904	<b>3 399,27</b>
<b>XI. Prélèvements sur les réserves immunisées</b>	789	
<b>XII. Transfert aux réserves immunisées</b>	689	
<b>XIII. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	9905	<b>3 399,27</b>

## Valeurs EUR

	Codes	**/2019 - 12/2019
<b>A. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	9906	<b>5 512,79</b>
1. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	3 399,27
2. Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	2 113,52
790000 Bénéfice reporté	14P	2 113,52
<b>B. Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2	
1. sur le capital et les primes d'émission	791	
2. sur les réserves	792	
<b>C. Affectations aux capitaux propres</b>	691/2	
1. au capital et aux primes d'émission	691	
2. à la réserve légale	6920	
3. aux autres réserves	6921	
<b>D. Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(14)	<b>5 512,79</b>
693000 Bénéfice à reporter	(14)	5 512,79
<b>E. Intervention d'associés dans la perte</b>	794	
<b>F. Bénéfice à distribuer</b>	694/7	
1. Rémunération du capital	694	
2. Administrateurs ou gérants	695	
3. Employés	696	
4. Autres allocataires	697	
<b>HORS BILAN</b>		

**ANNEXE : DETAILS DES COMPTES****493000 : Subsidés à reporter****55.362,50 €****Subside 1 :**

Montant : 21.000,00 €  
Période : 1/12/2018 -> 31/03/2020  
16 mois dont 3 sur 2020

Report : 3.937,50 €

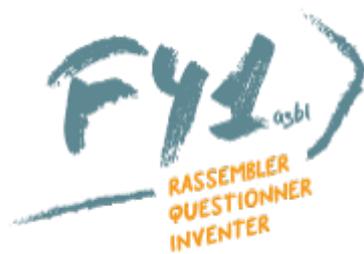
**Subside 2 :**

Montant : 56.100,00 €  
Période : 01/12/2019 -> 30/11/2020  
12 mois dont 11 sur 2020

Report : 51.425,00 €

**416900 : Autres créances diverses****218,96 €****Créances ONSS :**

Réduction de l'ONSS patronale via le document SD WORX 1715172  
pour un montant de 218,96 €



RDV EN 2020 !